

Au deuxième trimestre 2025, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 0,4 % sur un trimestre et de 1,2 % sur un an

Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) - deuxième trimestre 2025

Informations Rapides · 28 août 2025 · n° 214

Augmentation sur un trimestre

Au deuxième trimestre 2025, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) augmentent de 0,4 % sur un trimestre (après +0,5 % au premier trimestre 2025 et +0,1 % au quatrième trimestre 2024). Ils augmentent de 0,5 % dans le secteur résidentiel (après +0,4 %) et de 0,3 % dans le secteur non résidentiel (après +0,7 %).

Les prix augmentent pour les travaux de plâtrerie (+1,2 % après +1,4 %), de peinture et de vitrerie (+0,8 % comme au trimestre précédent), de menuiserie (+0,7 % après +1,1 %) et de couverture (+0,7 % après +0,5 %).

Ils augmentent plus légèrement pour les travaux de plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air (+0,4 % après +0,2 %) et d'installation électrique (+0,2 % après +0,7), et ils rebondissent pour les « autres travaux de construction spécialisés » (+0,4 % après -0,6 %).

Enfin, les prix se replient pour les travaux de revêtement des sols et des murs (-0,2 % après +0,6 %) et pour les « autres travaux d'installation » (-0,6 % après +1,7 %).

Accélération des prix sur un an

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments accélèrent (+1,2 % au deuxième trimestre 2025, après +0,9 % au premier trimestre et +0,9 % au quatrième trimestre 2024). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non résidentiel (+1,4 %) que dans le secteur résidentiel (+1,1 %).

Les prix augmentent le plus fortement pour les travaux de plâtrerie (+4,0 % après +2,6 %) et pour les « autres travaux d'installation » (+2,5 % après +3,8 %).

Ils augmentent également de manière prononcée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,0 % après +2,3 %), de menuiserie (+2,0 % après +1,6 %), ainsi que pour les travaux de peinture et de vitrerie (+1,8 % sur un an, après +1,4 %).

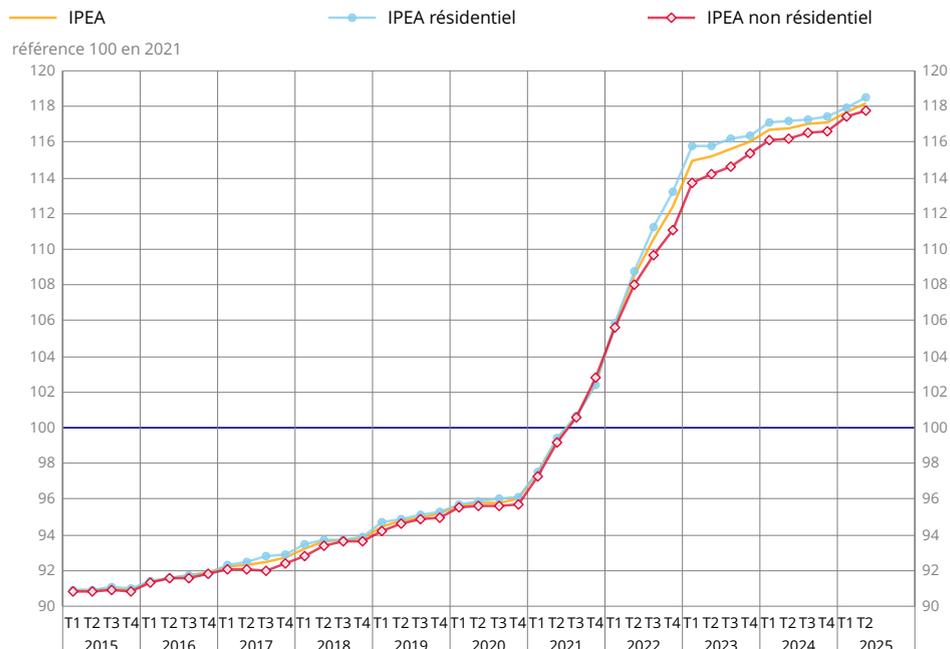
La hausse des prix sur un an est plus modérée pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,3 % après +1,1 %), de couverture (+1,3 % après +0,8 %) et d'installation électrique (+0,9 % après +0,7 %).

Enfin, les prix diminuent sur un an pour les « autres travaux de construction spécialisés » (-1,0 % après -1,8 %).

Révisions

L'évolution trimestrielle de l'IPEA du deuxième trimestre 2025 est révisée à la hausse de 0,1 point par rapport à la précédente publication, à +0,5 %, en raison de l'intégration de réponses tardives d'entreprises.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Source : Insee.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2021

	Poids (en %)	2025T2	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	100,0	118,2	0,4	1,2
Bâtiments résidentiels	59,5	118,5	0,5	1,1
Bâtiments non résidentiels	40,5	117,8	0,3	1,4
Tous bâtiments par type de travaux				
4321 - Installation électrique	19,8	112,7	0,2	0,9
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	19,9	122,2	0,4	1,3
4329 - Autres travaux d'installation	6,1	112,5	-0,6	2,5
4331 - Plâtrerie	3,7	120,4	1,2	4,0
4332 - Menuiserie	17,5	125,4	0,7	2,0
4333 - Revêtement des sols et des murs	3,5	117,9	-0,2	2,0
4334 - Peinture et vitrerie	6,6	115,9	0,8	1,8
4391 - Couverture	6,7	121,3	0,7	1,3
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	16,2	112,8	0,4	-1,0

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %).

(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %).

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre sous revue.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : 27 novembre 2025 à 12h00.